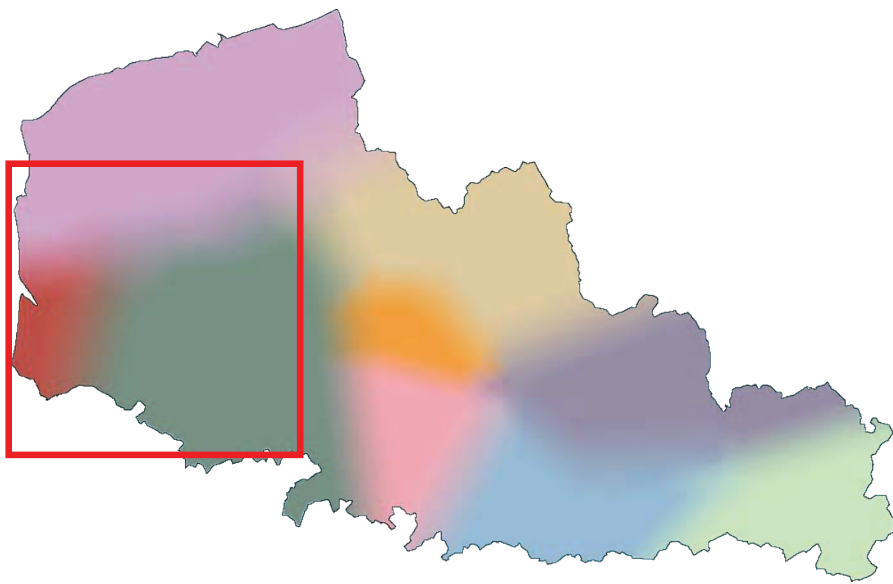


Espace Sud Littoral



Espace Sud Littoral - lecture prospective

Faits saillants

Espace régional de faible étendue, avec près de 460 km² le Sud Littoral compte environ 74 000 habitants, soit seulement 1,8 % de la population régionale. Pourtant, il se présente aujourd'hui comme l'un des territoires ayant la croissance démographique la plus soutenue, principalement du fait de son attractivité résidentielle pour les séniors. L'espace Sud Littoral se singularise en effet par la prégnance du 3^{ème} âge comme du 4^{ème} âge dans sa population, une spécificité qui devrait s'accroître dans les années à venir. Dans un tel contexte, les retraités occupent une place prépondérante dans l'économie locale, y compris par rapport aux actifs, faisant du développement des services à la personne et de la gestion de la dépendance un enjeu majeur. Par contre, les déséquilibres démographiques conduisent en partie à des disparités de richesse entre générations, entre des retraités parfois plus aisés et des ménages d'âge actif plus modestes.

L'espace Sud Littoral bénéficie par ailleurs d'une attractivité touristique liée à la présence de stations balnéaires et d'un paysage de plages, de dunes et d'estuaires, autour des baies de la Somme, de l'Authie et de la Canche. L'activité touristique, génératrice d'emplois, constitue une opportunité de développement, stimulant les secteurs des commerces et services. Cependant, l'ampleur de la fréquentation touristique est également susceptible d'altérer et de dégrader une ressource environnementale fragile, caractérisée par une biodiversité de zone humide. La part de résidences secondaires, localement importante, est en outre susceptible de provoquer des tensions sur le marché immobilier en terme de disponibilité et de coût de la ressource foncière, pouvant conduire à des clivages sociaux dans l'accès au logement pour les populations résidentes.

L'espace Sud Littoral a développé une économie de services, dont l'importance relative en comparaison des autres secteurs est la plus élevée de tous les espaces régionaux. Si les services marchands sont bien développés, le Sud Littoral est aussi caractérisé par un essor des services non marchands centrés sur les domaines de la santé et de l'action sociale. Le rayonnement des structures de santé du territoire dépasse d'ailleurs les limites géographiques de l'espace.

Dynamiques territoriales

Le Sud Littoral présente de multiples interactions avec les espaces voisins que sont le Nord Littoral, les Vallées et Plateaux ruraux et la Picardie. Un renforcement des liens avec le Nord Littoral lui permettrait de s'inscrire dans la dynamique de création d'une métropole littorale et d'en partager les enjeux de développement économique. Les liens avec l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, liés aux questions d'attractivité résidentielle et aux mobilités alternantes, sont également à prendre en considération en termes d'implantation et d'accessibilité aux services et aux équipements. Le profil environnemental de cet espace tend, enfin, à se rapprocher des paysages picards, avec des sites de renommée mondiale, tel celui de la Baie de Somme, et des problématiques communes de préservation et de valorisation du patrimoine naturel.

Par son potentiel touristique, l'espace Sud Littoral bénéficie également d'un rayonnement au delà des frontières régionales, vers l'Angleterre, la Belgique et d'autres régions françaises comme l'Île-de-France. Cette ouverture, facteur favorable d'attractivité, peut induire un fonctionnement isolé du reste du Nord-Pas-de-Calais. L'atteinte d'un équilibre entre l'intégration locale au sein du Nord-Pas-de-Calais et l'ouverture à d'autres espaces est donc un enjeu à part entière.

Enjeux prospectifs

Quel modèle de développement ?

La soutenabilité du modèle économique repose sur la capacité du territoire à bénéficier de flux de richesses dont l'origine est en partie externe au territoire : les revenus liés aux dépenses touristiques, les revenus de remplacement pour les populations retraitées, les transferts sociaux pour le financement des dépenses de santé. À cet égard, l'économie du Sud Littoral est en partie liée au modèle social français, avec les mécanismes de redistribution et de solidarité qui l'accompagnent – notamment les solidarités intergénérationnelles. La base du développement économique du Sud Littoral pourrait être confortée et élargie, d'une part en préservant l'attractivité touristique du territoire (aménagement des stations balnéaires, préservation du patrimoine naturel, développement de l'offre de loisirs), d'autre part en renforçant la notoriété de l'offre sanitaire, autour du pôle d'excellence rurale en santé. La soutenabilité environnementale doit être au cœur du modèle de développement, en raison de pressions croissantes sur les disponibilités foncières et l'affluence de populations occasionnelles, avec pour corollaire un risque de dégradation de la biodiversité littorale.

Quelles conditions pour vivre ensemble ?

Les différentes pressions s'exerçant sur l'espace Littoral Sud sont vraisemblablement appelées à intensifier les conflits d'usage déjà existants, entre actifs et retraités, entre séniors et jeunes, entre résidents permanents et ponctuels... Cet espace doit trouver un modèle économique équilibré pour amoindrir les disparités sociales engendrées par les migrations résidentielles et touristiques, et préserver ainsi le niveau de développement humain des populations. En filigrane, l'enjeu sera de tisser de nouvelles solidarités à même de créer une attache collective pour l'ensemble des résidents, en dépit de la diversité des parcours de vie.

Foyers de peuplement

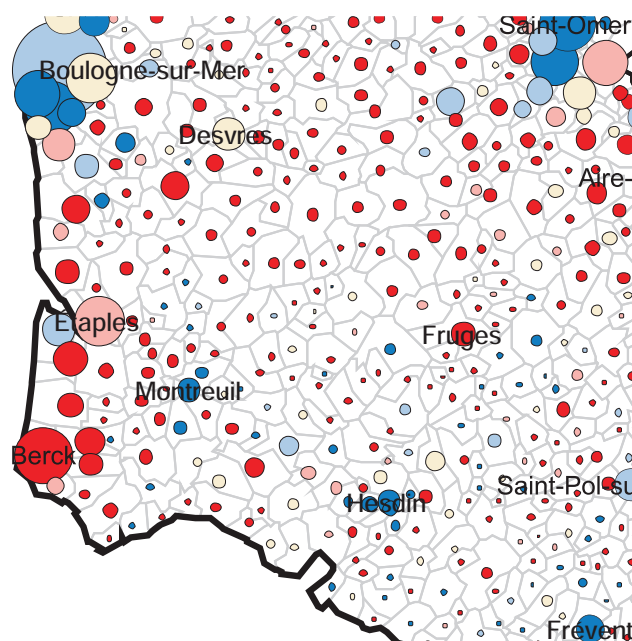
Un peuplement lié à l'haliotropisme

Sur un territoire restreint de l'ordre de 460 km², l'espace Sud Littoral regroupe près de 74 000 habitants. Hormis les communes de Berck et d'Étaples, qui comptent respectivement 15 100 et 11 700 habitants, l'espace présente une densité faible, deux fois inférieure à la densité régionale. Les communes de la façade littorale ont la particularité de présenter une organisation urbaine parfois atypique, comptant nombre de résidences secondaires du fait des activités de tourisme et de plaisance. Ainsi, le Touquet-Paris-Plage, comptant 5 100 habitants à l'année, dispose d'un parc de résidences principales (2 600 logements) moins important que celui des résidences secondaires (9 400 logements). Le même phénomène se retrouve sur Neufchâtel-Hardelot (3 800 habitants) et, dans une moindre mesure, sur Merlimont et Camiers (2 600 et 2 200 habitants). De ce fait, le poids démographique du territoire varie au fil des saisons : l'été peut amener à doubler le nombre de résidents présents sur l'espace du fait de sa vocation touristique. Le Sud Littoral est, par ailleurs, modestement polarisé par le centre administratif de Montreuil, sous-préfecture de 2 300 habitants.

Une dynamique de croissance continue

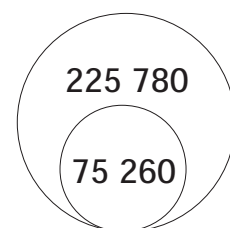
Bénéficiant de l'haliotropisme, l'espace Sud Littoral enregistre une croissance continue de sa population depuis 30 ans, qui pourrait se prolonger sur les prochaines décennies à un rythme relativement soutenu (+7,8 %). L'espace pourrait ainsi se rapprocher des 80 000 habitants en 2030, alors qu'il en comptait 60 000 en 1975 et 70 000 en 2000. Ce gain de population se concentre plus particulièrement en proximité de la façade maritime, mais pas nécessairement dans les communes touristiques dont les disponibilités foncières sont entamées et les prix difficilement accessibles. Ainsi, le Touquet-Paris-Plage a enregistré une baisse du nombre de résidents alors même que son parc de logements continuait à légèrement progresser. Dès lors, les nouveaux résidents du territoire privilégient le proche arrière-pays, selon un couloir de peuplement qui longe le littoral et s'arrête, à l'est, au niveau de Montreuil.

Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

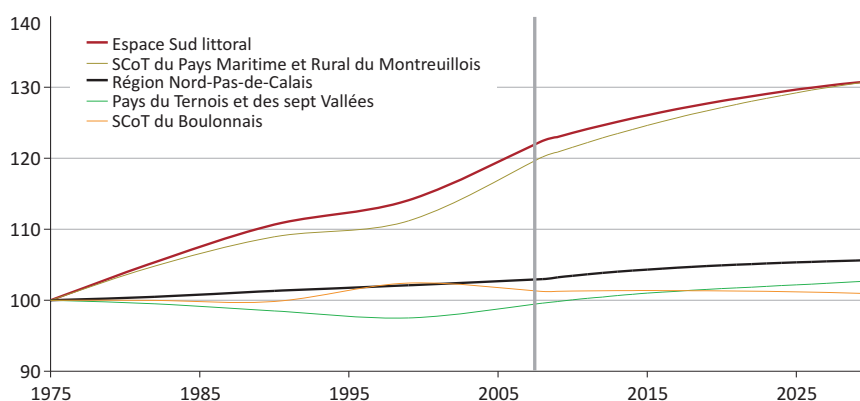
- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieur à -0,5



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution de la population de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

Population : 74 100

soit 1,8 % de la population régionale

Densité de population : 159 hab/km²

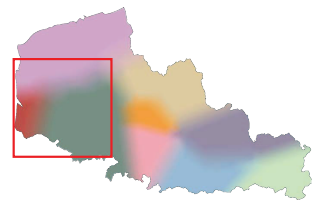
contre 325 hab/km² en moyenne régionale

Projection en 2030 : 79 900 habitants

soit 1,9 % de la population régionale

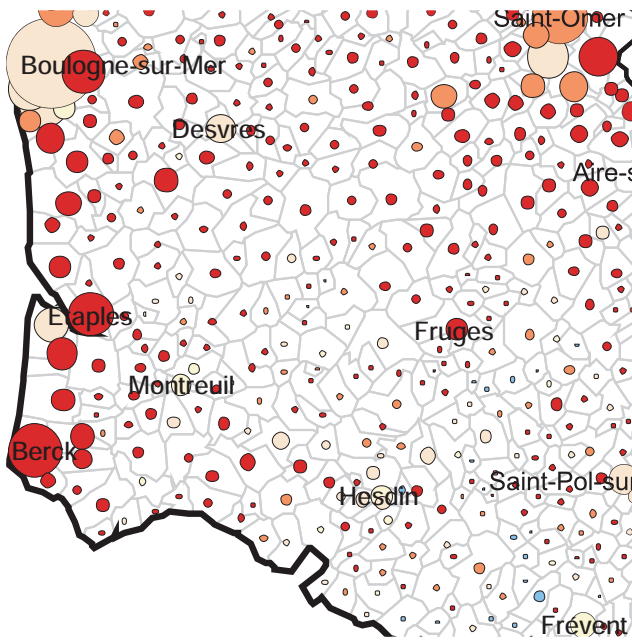
Évolution globale : + 7,8 %

contre + 2,8% en Nord-Pas-de-Calais



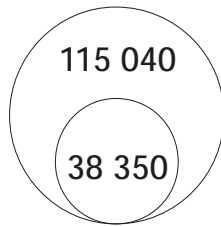
Ménages

Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- Inférieur à -0,2



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

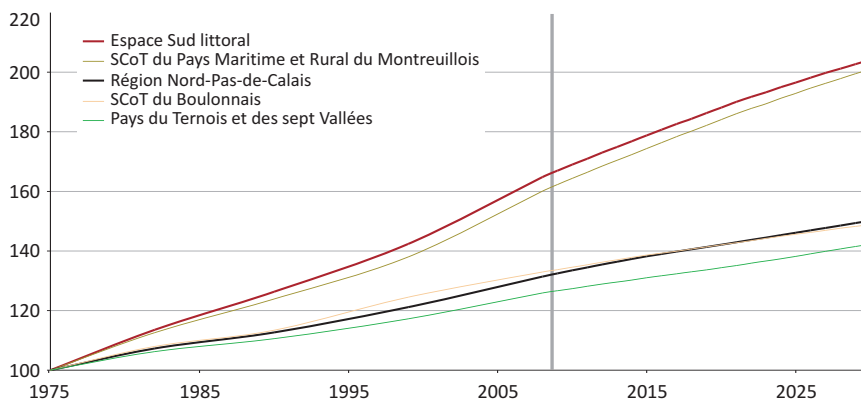
Une croissance marquée du nombre de ménages

Comptant près de 31 000 ménages, l'espace Sud Littoral a vu le nombre de foyers s'accroître de façon soutenue au cours des dernières décennies : le territoire regroupait moins de 20 000 ménages en 1975. Ce phénomène tient à la fois à la croissance démographique globale du territoire, qui attire de nouveaux résidents séduits par les aménités de l'espace, et aux phénomènes de décohabitation. En outre, l'attractivité de l'espace Sud Littoral vis-à-vis des ménages plus âgés explique également la hausse deux fois plus rapide du nombre de ménages (+ 16 % de ménages au cours des 10 dernières années) dans un contexte de hausse significative de la population (+ 7,5 % d'habitants). L'évolution du nombre de ménages est attendue à la hausse sur les prochaines décennies, avec potentiellement plus de 39 000 ménages en 2030.

Un territoire tourné vers sa population résidente ou vers une population occasionnelle ?

La croissance de la population pose au territoire nombre de questions en termes d'aménagement. Le vieillissement s'accompagnera de la croissance probable du nombre de petits ménages comptant au plus deux personnes : ces derniers représentent déjà près de 66 % des ménages de l'espace, contre 62 % en moyenne régionale. Par ailleurs, la fonction touristique de l'espace conduit à consacrer une partie importante du foncier à des résidences secondaires et une offre hôtelière. Ainsi, la consommation foncière est amenée à croître à l'avenir indépendamment du nombre de ménages résidents. Par exemple, la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale compte, depuis 1975, un accroissement de 5 200 résidences principales, contre 12 800 nouvelles résidences secondaires. La croissance démographique sera-t-elle contrainte par l'offre de logements ponctionnée par le tourisme ? Au contraire, conduira-t-elle à une urbanisation plus marquée qu'ailleurs ? À l'échelle de l'espace, le déséquilibre entre la façade maritime qui voit s'accroître le nombre de résidents, occasionnels ou à l'année, et la zone du montreuillois présentant des dynamiques plus en retrait risque d'être plus marqué.

Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielle à horizon 2030 (Insee).

Nombre de ménages : 31 100

soit 1,9 % du Nord-Pas-de-Calais

Part des ménages de 5 personnes ou plus : 7,5 %

contre 9,1 % en moyenne régionale

Projection en 2030 : 39 000 ménages

soit 2,1 % du Nord-Pas-de-Calais

Évolution globale : +25,7 %

contre +14,3 % en Nord-Pas-de-Calais

Vieillesse

Le Sud Littoral a le ratio de vieillissement le plus élevé...

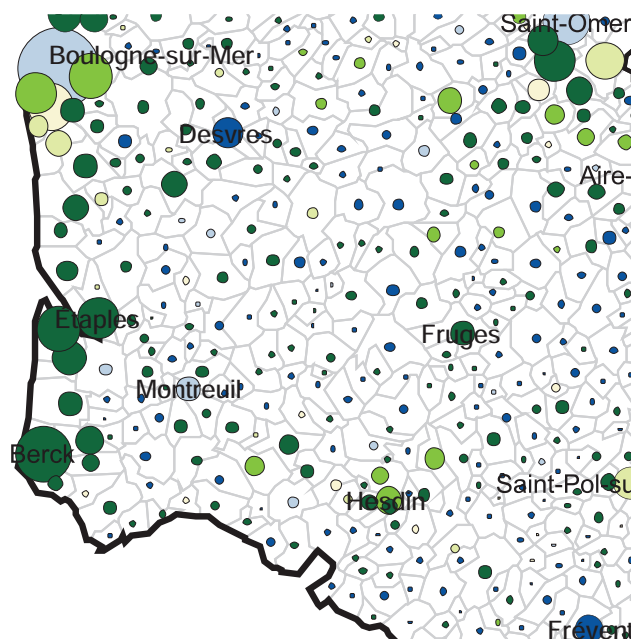
L'espace Sud Littoral compte près de 13 000 habitants âgés de plus de 65 ans, soit 17,8 % de la population totale du territoire, contre une proportion de 14,4 % en moyenne régionale. À l'inverse, il compte 18 400 jeunes âgés de moins de 20 ans, soit 24,3 % de la population totale, contre une proportion de 27,1 % en moyenne régionale. Le ratio de vieillissement, avec 7 séniors pour 10 jeunes, est le plus élevé de tous les espaces de la région, où ce rapport s'établit en moyenne à 5 séniors pour 10 jeunes. La présence des jeunes sur ce territoire a en effet tendance à diminuer sous l'effet de la poursuite des études vers d'autres territoires et du départ des jeunes actifs vers des territoires plus dynamiques en termes économiques.

En lien avec l'haliotropisme, les communes ayant accueilli le plus de séniors sont les communes littorales, en particulier celles ayant développé des fonctions touristiques et de plaisance, ou celles ayant favorisé l'installation des équipements sanitaires dédiés. Ainsi, la commune du Touquet a vu le nombre de séniors résidants augmenter au cours des 10 dernières années alors même que sa population totale a diminué sur la période. La commune de Berck enregistre quant à elle la plus forte hausse du nombre de séniors.

... et pourrait connaître la hausse la plus forte sur les prochaines décennies

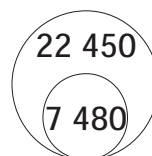
Les tendances démographiques, couplées à l'attractivité résidentielle de ce territoire pour les séniors, devraient conduire à une poursuite du vieillissement de l'espace Sud Littoral. Le nombre d'habitants de plus de 65 ans doublerait presque dans les 30 prochaines années, proche de 24 000 habitants, tandis que le nombre de jeunes serait en léger repli, aux environs de 16 000 habitants. Dès lors, le ratio de vieillissement atteindrait 15 séniors pour 10 jeunes. Le phénomène de vieillissement serait ainsi plus prononcé qu'ailleurs dans la région, où serait observé un ratio de 8 séniors pour 10 jeunes. La pyramide des âges présenterait d'ailleurs une forme inversée, avec les effectifs les plus nombreux entre 55 et 80 ans.

Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Ratio de vieillissement en 2008 : 73

Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais

Ratio de vieillissement en 2030 : 148

Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais

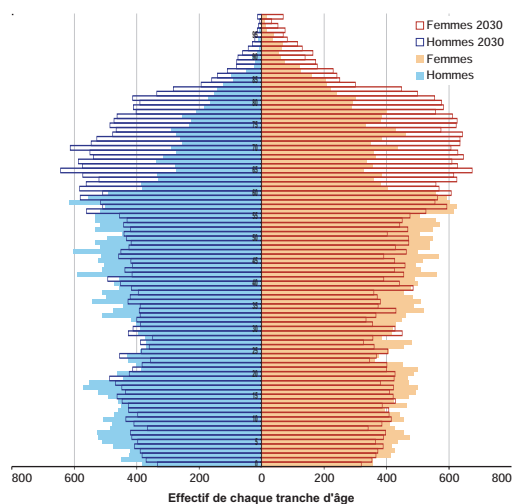
Nombre de séniors en 2008 : 13 200

soit 2,3 % de la population régionale

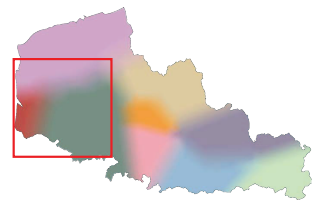
Nombre de séniors en 2030 : 23 900

soit 2,8 % de la population régionale

Pyramide des âges en 2008 et 2030

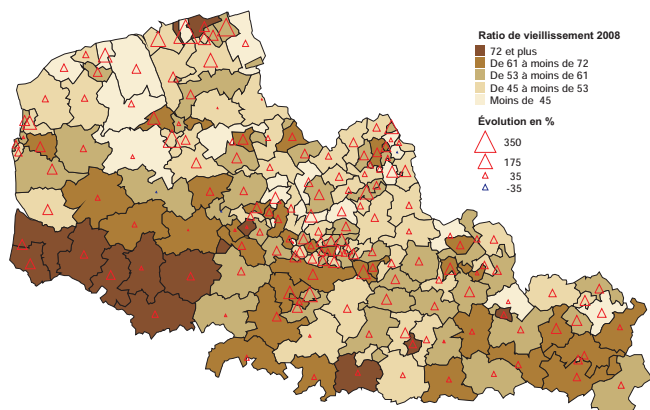


Sources : recensement 2008 et projections tendancielles en 2030 (Insee).



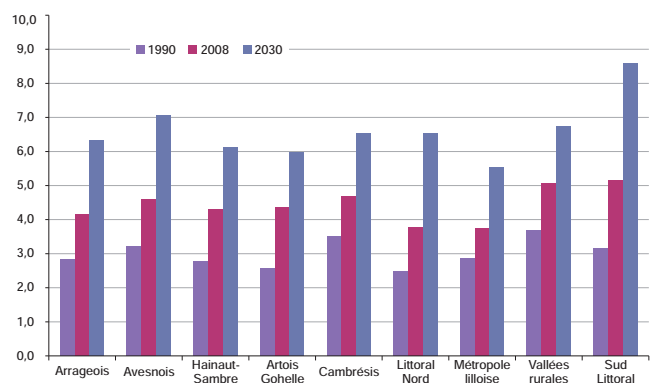
Focus : du 3^{ème} au 4^{ème} âge

Ratio de vieillissement en 2008 et évolution depuis 1975



© IGN - Insee
Source : recensements de la population 1975-2008 (Insee).

Part des 80 ans et plus dans la population des espaces



Source : recensements de la population 1990 et 2008, Omphale (Insee).

Des territoires comptant plus de séniors que de jeunes

Les cantons de Berk, Montreuil, et Campagne-les-Hesdin, font partie des territoires où le ratio de vieillissement est le plus élevé de la région. Montreuil compte même davantage de personnes de 65 ans et plus que de moins de 20 ans. La tendance dans les cantons de la région est à la hausse du ratio de vieillissement mais c'est à Berck et Montreuil qu'il a progressé le plus fortement entre 1990 et 2008, témoignant de l'accroissement des écarts régionaux en matière de vieillissement. Les cantons situés plus au nord de l'espace comme celui d'Etaples sont pour lors moins marqués par le vieillissement.

Outre l'élévation naturelle en âge des populations locales, ce vieillissement accéléré peut également s'expliquer par l'attractivité résidentielle de l'espace Sud Littoral pour les séniors. Son caractère côtier constitue un premier atout, renforcé par la présence d'infrastructures, notamment sanitaires, répondant aux besoins de cette tranche d'âge.

Une progression des âges les plus élevés

Le constat observé sur les 65 ans et plus se renforce pour les tranches d'âge les plus hautes, c'est-à-dire les 80 ans et plus. Le poids de cette population dans l'espace Sud Littoral se situe légèrement au-dessus de la moyenne régionale en 1990 (3,2 % contre 2,9 %). La part des 80 ans et plus progresse de manière très importante entre 1990 et 2008 (+ 2 points), pour atteindre 5,2 %, ce qui en fait l'espace où les 80 ans et plus sont, en proportion, les plus nombreux. En comparaison des autres espaces régionaux, le poids de cette population varie en 2008 de 3,7 % dans l'espace Lillois à 5,1 % dans l'espace des Vallées et Plateaux ruraux. À l'horizon 2030, ce phénomène de vieillissement s'accroîtrait encore dans l'espace Sud Littoral : 8,6 % de la population y serait âgée d'au moins 80 ans. La progression de 3,4 points entre 2008 et 2030 serait la plus forte de la région.

Séniors de plus de 80 ans en 2008 : 3 800
sur 166 000 en Nord-Pas-de-Calais

Séniors de plus de 80 ans en 2030 : 6 900
sur 252 000 en Nord-Pas-de-Calais

5,2 % de la population âgée de 80 ans et plus en 2008
contre 4,1 % en Nord-Pas-de-Calais

8,6 % de la population âgée de 80 ans et plus en 2030
contre 6,1 % en Nord-Pas-de-Calais

Emplois et établissements

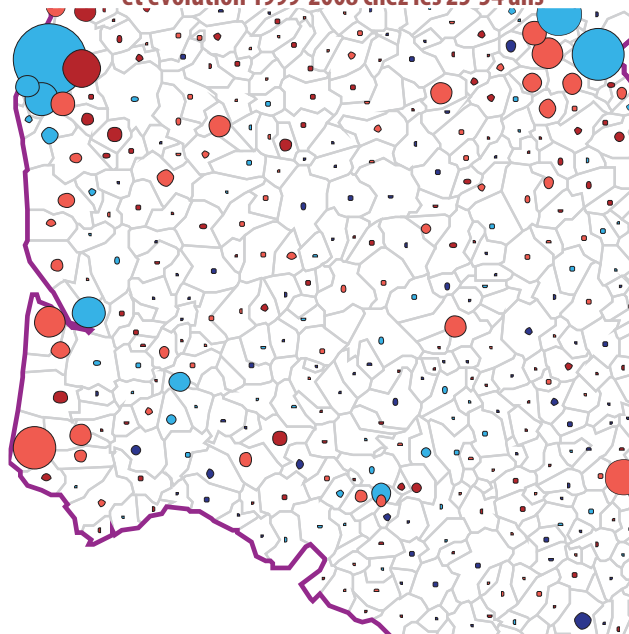
Un développement important de l'emploi présentiel

L'espace Sud Littoral compte 27 300 emplois en 2008, soit 1,9 % de l'emploi régional. Celui-ci est largement concentré sur les principales villes de l'espace : huit emplois sur dix sont ainsi localisés sur les sept plus grandes communes. Cela concerne surtout les zones d'Étapes, le Touquet et Cucq d'une part, de Berck, Rang-du-Fliers et Merlimont d'autre part, et dans une moindre mesure, de Montreuil. De même, le développement important du tourisme et des activités liées à la santé et à l'action sociale a fortement accru la part de l'emploi présentiel : 80 % alors qu'elle ne dépasse pas 70 % sur les autres espaces régionaux.

Entre 1999 et 2008, l'emploi occupé par des actifs de 25-54 ans a progressé de + 4,6 % contre + 1,6 % en moyenne régionale. Même si les effectifs en jeu sont très faibles du point de vue régional, il s'agit de l'espace ayant connu la plus forte hausse. Si l'évolution apparaît moins favorable sur certains territoires de l'espace, comme sur Montreuil et Étapes où l'emploi a légèrement diminué, l'augmentation est particulièrement soutenue sur d'autres communes : + 20 % sur Cucq et sur Neufchâtel-Hardelot, + 30 % sur Merlimont.

L'espace Sud Littoral compte 4 392 établissements en 2010 soit 2,6 % du total régional. Les principaux établissements employeurs sont essentiellement localisés à proximité immédiate des agglomérations de Berck et d'Étapes-le-Touquet. Deux établissements concernent plus de 1 000 postes de travail en 2010 : le centre Calot à Berck et Valeo équipements à Étapes. Hormis ce dernier établissement, qui relève du secteur de l'industrie automobile, les autres établissements importants appartiennent presque exclusivement aux secteurs de l'administration, de la santé et de l'action sociale comme l'institut départemental Albert Calmette à Camiers, la fondation Hopale à Berck ou encore les communes du Touquet, de Berck ou d'Étapes. Les autres établissements relevant de l'industrie (comme In'Tech Medical à Rang-du-Fliers ou Tereos à Attin) et du commerce (Carrefour à Berck), comptent un nombre de postes de travail beaucoup plus faible.

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans



Emploi total au lieu de travail

152 600

50 900

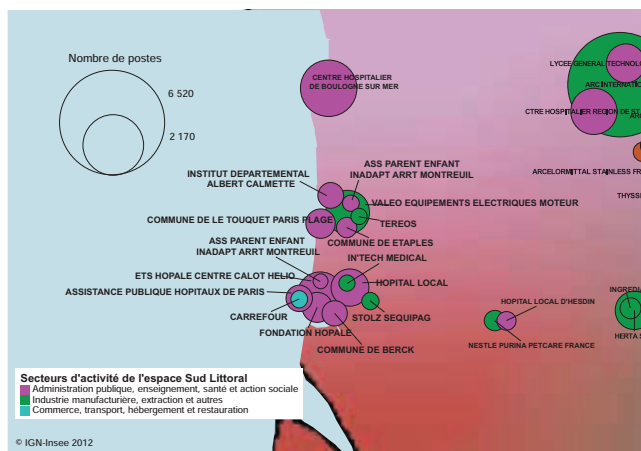
Taux de croissance annuel moyen en %

- De +0,02 à moins de +0,24
- De 0 à moins de +0,02
- De -0,02 à moins de 0
- De -0,32 à moins de -0,02

© IGN - Insee 2012

Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

Les principaux établissements employeurs en 2010



© IGN-Insee 2012

Source : Clap 2009 (Insee).

Établissements 2010 : 4 392

soit 2,6 % des établissements régionaux

32 établissements de plus de 50 salariés

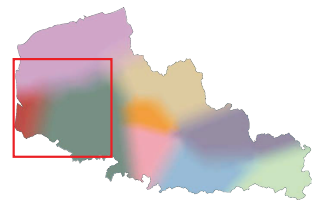
soit 1,2 % du total régional

Emploi total en 2008 : 27 300 emplois

soit 1,9 % de l'emploi régional

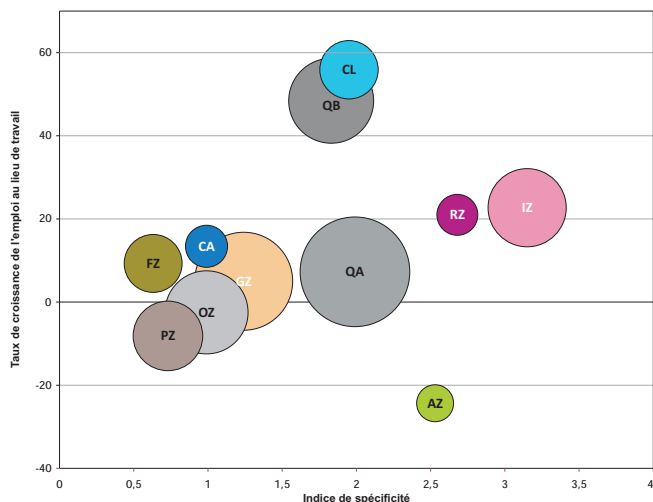
Postes dans les 20 plus grands établissements :

7 238 postes



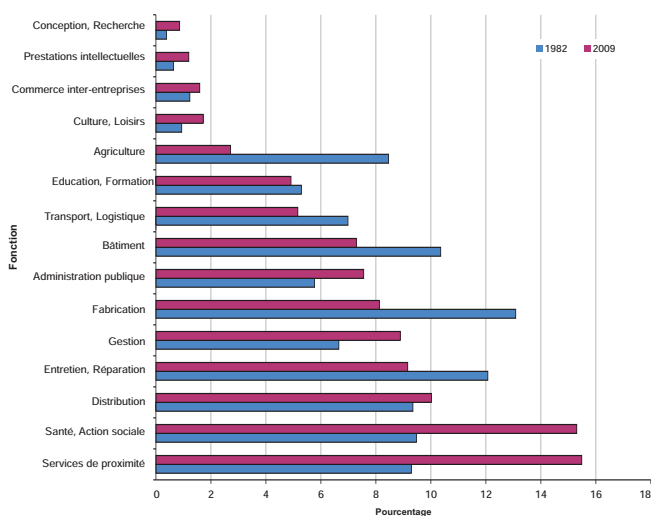
Spécialisations économiques

Spécificités sectorielles et dynamique de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activités.
Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

Répartition de l'emploi par fonction



Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

Entre santé et services de proximité

L'espace Sud Littoral est l'un des espaces les plus orientés vers les activités tertiaires : près de 80 % de l'emploi est concerné contre 76 % en moyenne régionale. De même, il s'agit de l'espace où la catégorie des employés est, de loin, la mieux représentée : 36,0 % d'employés contre 29,5 % à l'échelle régionale. Le système productif apparaît comme l'un des plus spécifiques : l'indice global de spécificité est resté stable depuis 1975, alors qu'il a considérablement baissé sur l'ensemble des autres espaces régionaux.

Le secteur des activités liées à la santé humaine, qui regroupe le plus grand nombre de postes de travail en 2009, est deux fois plus représenté qu'en moyenne régionale mais en croissance relativement modérée. Les autres principaux secteurs (commerce et administrations publiques) sont également en faible croissance et sont en outre moins spécifiques à l'espace Sud Littoral. Deux autres secteurs concernent moins de postes de travail mais sont en revanche en forte croissance et assez spécifique à l'espace : l'hébergement médico-social et l'action sociale de même que l'hébergement-restauration. Se retrouvent également les secteurs de la fabrication de matériel de transport (avec notamment l'établissement Valeo équipement) et des arts, spectacles et activité récréatives, tous deux mieux représentés sur le Sud Littoral et en croissance mais concernant un nombre de postes de travail relativement modeste.

Les fonctions associées aux domaines de la santé et de l'action sociale sont très présentes : avec 14,8 % des emplois concernés, il s'agit de la part la plus élevée au sein des espaces régionaux (5,7 points de plus qu'en moyenne régionale). C'est également le cas des services de proximité : 15,9 % des emplois soit 6,3 points de plus qu'en région. L'importance de ces deux fonctions, liées pour l'une à la spécialisation fonctionnelle de l'espace (domaine de la santé et de l'action sociale) et pour l'autre, en partie, au développement des activités touristiques, explique la prégnance de la sphère présentielle, la plus élevée parmi les espaces. À l'inverse, le Sud Littoral est caractérisé par un déficit sur d'autres fonctions : c'est surtout le cas pour la gestion (8,6 % des emplois soit 3,6 points de moins qu'en région) et le transport-logistique (5,4 % des emplois soit 4,2 points de moins qu'en région).

Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 20,9

Région : 18,2

Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 20,7

Région : 7,6

Emplois sphère non présentielle 1982 : 31 %

Région : 48,4 %

Emplois sphère non présentielle 2008 : 20,1 %

Région : 34,9 %

Créations et dynamiques

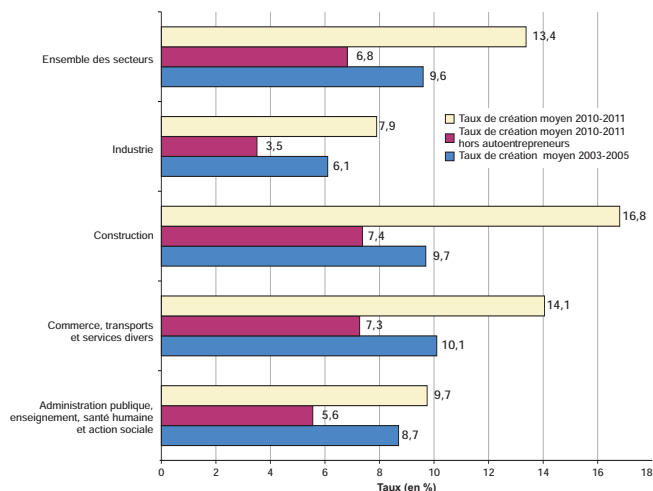
Un faible turnover des établissements

Le taux moyen de création d'établissements pour la période 2010-2011 est de 13,4 % pour l'espace Sud Littoral contre 17,1 % en région : c'est le taux le plus faible parmi les espaces régionaux. Le taux de création reste inférieur à la moyenne régionale quel que soit le secteur considéré, même si l'écart est beaucoup plus marqué pour la construction et le commerce que pour les domaines de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé. Ce résultat s'explique en partie par un moindre développement de l'auto-entrepreneuriat. Les écarts sont en effet nettement moins marqués lorsque l'on considère le taux de création hors auto-entrepreneurs : 6,8 % pour l'espace Sud Littoral contre 8,2 % à l'échelle régionale. En outre, la situation était différente sur la période 2003-2005 : le taux moyen de création était alors analogue au taux régional. Ce moindre dynamisme s'accompagne d'une ancienneté plus grande du tissu productif. C'est ce que confirme la part élevée des établissements ayant au moins trois ans d'existence, à 76 % sur le Sud Littoral contre 71,6 % à l'échelle régionale - la proportion la plus élevée au sein des espaces régionaux.

Les fonctions qui, potentiellement, sont fortement créatrices de valeur ajoutée sont assez peu développées sur l'espace Sud Littoral. Ainsi, les cadres des fonctions métropolitaines représentent 3,6 % de l'emploi contre 6,4 % en région. C'est également le cas concernant le taux d'arrivée d'actifs qualifiés : celui-ci est plutôt faible, à 0,36 % contre 0,60 % en moyenne régionale.

L'espace Sud Littoral compte, en 2008, 98 emplois au lieu de travail pour 100 actifs occupés résidants dans l'espace. Les navettes domicile-travail sont par ailleurs relativement intenses : 5 700 actifs du territoire vont travailler à l'extérieur chaque jour quand 5 450 font le chemin inverse. Le Sud Littoral est surtout caractérisé par un décalage important entre les emplois de cadres au lieu de travail, peu nombreux, et les actifs cadres résidant dans l'espace, attirés par le cadre de vie des communes touristiques (indice de 87). Réciproquement, l'espace compte davantage d'emplois au lieu de travail pour les employés que d'actifs employés résidant sur place (indice de 105).

Taux moyen de création d'établissements par secteur 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non agricole (Insee).

Indice de concentration par catégorie socio-professionnelle en 2008

Catégorie socio-professionnelle	Sud Littoral	Nord-Pas-de-Calais
Global	98,2	97,1
Agriculteurs	99,4	99,8
Artisans commerçants	100,3	99,1
Cadres	86,9	97,0
Professions intermédiaires	98,5	97,5
Employés	105,2	98,2
Ouvriers	95,2	95,3

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

76 % contre 71,6 % en moyenne régionale

Nombre de créations d'établissements en 2010 :

643 soit 2,2 % du total régional

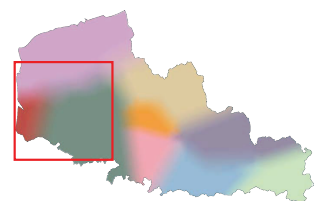
Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

3,6 % contre 6,4 % en moyenne régionale

Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,36 % contre 0,60 % en moyenne régionale

Focus : le tourisme, un enjeu d'attractivité et d'emplois



Données sur l'emploi salarié touristique en équivalent temps plein pour l'année 2009

Unités : nombre, %

Indicateur	Sud Littoral	Nord-Pas-de-Calais
Emplois salariés touristiques (en ETP)		
Nombre d'ETP	2 796	27 481
Pourcentage de l'emploi salarié total (en %)	14,3	2,5
Degré d'activité touristique (en %)		
100 % touristique	45,0	26,9
Fortement touristique	37,1	44,3
Moyennement touristique	14,2	21,9
Faiblement touristique	3,6	6,9
Part des hôtels et hébergements touristiques (en %)	30,8	17,0

ETP : équivalent temps plein.

Source : DADS 2009, estimation de l'emploi touristique (Insee).

Nombre de nuitées en 2010 et répartition selon l'origine des touristes

Indicateur	Sud Littoral	Nord-Pas-de-Calais
Nombre de nuitées en camping		
dont origine France	83,1 %	59,4 %
dont origine Étranger	16,9 %	40,6 %
Nombre de nuitées en hôtel		
dont origine France	64,8 %	73,9 %
dont origine Étranger	35,2 %	26,1 %

Sources : enquêtes de fréquentation touristique 2010 (Insee).

Des équipements et des aménités touristiques d'exception

L'espace Sud Littoral est caractérisé par une orientation nettement plus touristique qu'en moyenne régionale, incluant le territoire du Plan Local de Développement Économique du Montreuillois qui est ainsi le seul de la région à être classé en zone très attractive du point de vue résidentiel, en particulier pour les touristes. Avec 47 hôtels et 45 campings au 1^{er} janvier 2012, le Sud Littoral regroupe respectivement 12,4 % et 13,2 % des équipements régionaux, alors que cet espace concentre seulement 3,7 % de la superficie régionale et moins de 2 % des habitants. Ainsi, les communes bien équipées du point de vue touristique (c'est à dire comprenant des équipements de loisirs et d'accueil des touristes en nombre) représentent 27,5 % des communes de l'espace contre seulement 5,8 % en région.

L'activité touristique, un vecteur d'emplois pour l'espace

Étant donné l'ampleur du tourisme sur ce territoire, son poids dans l'emploi salarié y est particulièrement élevé : les activités touristiques regroupent 14,3 % des effectifs en équivalent temps plein en 2009, contre seulement 2,5 % à l'échelle régionale. Ces emplois sont en outre plus fortement concentrés dans les activités les plus touristiques : 82,1 % de ces emplois concernent des activités entièrement dédiées aux touristes ou en dépendant fortement comme la restauration et certains commerces, contre 71,2 % au niveau régional. En leur sein, la part de l'emploi associée aux hôtels et aux hébergements touristiques est près de deux fois plus importante qu'en moyenne régionale : 30,8 % contre 17 %.

Cette prépondérance du tourisme sur l'espace Sud Littoral est confirmée par le nombre de nuitées enregistrées. En 2010, le territoire a ainsi recueilli 10,6 % des nuitées régionales en hôtel et même 21 % des nuitées en camping. En outre, si la clientèle étrangère est moins bien représentée qu'en moyenne régionale dans la fréquentation des campings, c'est l'inverse pour la fréquentation des hôtels.

Part de l'espace au sein du Nord-Pas-de-Calais

- pour les nuitées en camping : 21,1 %
- pour les nuitées en hôtel : 10,6 %

Proportion de campings 3 ou 4 étoiles :

Sud Littoral : 21,4 % - Nord-Pas-de-Calais : 53,1 %

Proportion d'hôtels 3 ou 4 étoiles :

Sud Littoral : 49,9 % - Nord-Pas-de-Calais : 29,5 %

Du revenu au développement humain

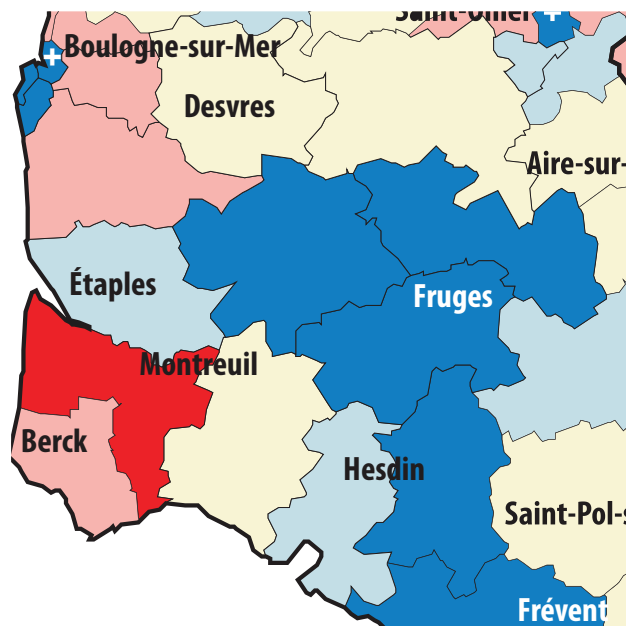
Des revenus plus élevés, moins d'inégalités

Dans son ensemble, la population de l'espace Sud Littoral dispose de revenus supérieurs à ceux de la population du Nord-Pas-de-Calais. Le revenu fiscal médian de l'espace s'établit à 17 430 € par UC, soit 1 100 € de plus qu'en région. La situation des ménages les plus pauvres se trouve en outre, moins défavorable dans l'espace, puisque 10 % des ménages perçoivent moins de 6 700 €, contre 5 000 € en région. Les inégalités de revenus dans l'espace sont enfin moins fortes qu'ailleurs et ce malgré des hauts revenus plus élevés qu'en région. Signe de cette moindre exposition aux situations de précarité, on ne dénombre qu'une personne sur cinq sous le seuil de bas revenus contre une sur quatre en région. Particularité très forte de l'espace Sud Littoral, le poids des pensions et retraites des ménages dans les revenus atteint 29 %, et classe l'espace très loin devant les autres. Au sud d'une ligne Le Touquet - Montreuil, les revenus des ménages sont élevés et même très élevés dans certaines communes où le revenu fiscal médian dépasse 20 000 € par UC. Les revenus à Berck se placent toutefois en retrait des standards de la zone. Plus au nord, les ressources des ménages sont en retrait, notamment à Étaples où le revenu fiscal médian n'excède pas 14 000 € par UC. Enfin, les territoires situés à l'est de Montreuil affichent aussi des revenus en retrait de la moyenne de l'espace.

Des enjeux de développement humain à Étaples et Berck

Une analyse multidimensionnelle croisant ressources monétaires, niveau de formation et conditions sanitaires, fait apparaître comme plus favorable la situation des territoires de la moitié sud de l'espace, avec un IDH très supérieur à la moyenne régionale. À l'est et au sud de Montreuil les habitants sont en revanche davantage confrontés à un niveau de développement humain inférieur à celui de la région. Étaples et Berck, dans une moindre mesure, font face à une situation de fragilité sociale accrue.

Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



Revenu fiscal médian 2010
(€ par UC)

- Supérieur à 19 000
- De 17 000 à 19 000
- De 16 000 à 17 000
- De 15 000 à 16 000
- De 13 000 à 15 000
- Inférieur à 13 000

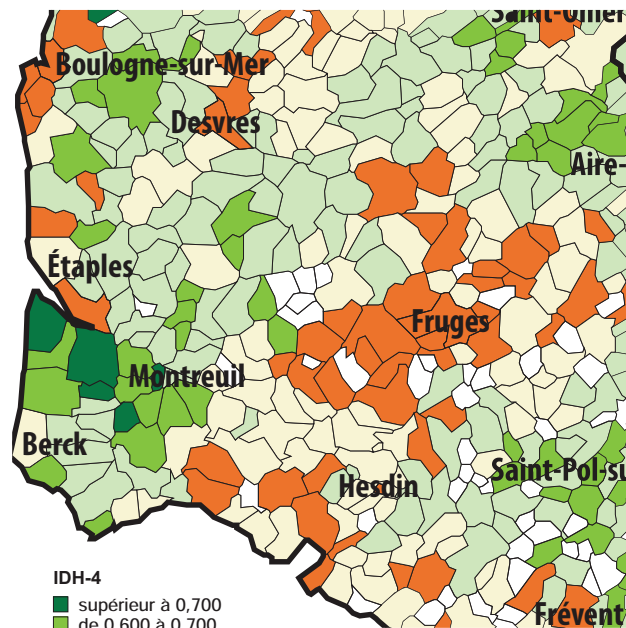
+ Rapport interdécile supérieur à 10
- Rapport interdécile inférieur à 4

+ rapport interdécile supérieur à 10
- rapport interdécile inférieur à 4

© IGN - Insee 2012

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee, DGFiP).

Indice de développement humain (IDH-4)
des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009



IDH-4

- supérieur à 0,700
- de 0,600 à 0,700
- de 0,500 à 0,600
- de 0,400 à 0,500
- inférieur à 0,400
- N.D.

Nord-Pas-de-Calais : 0,483

© IGN - Insee 2012

Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

Revenu médian : 17 430 euros par UC

contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais

1^{er} décile : 6 700 euros par UC

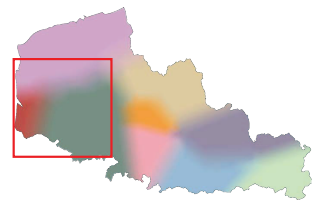
9^e décile : 35 900 euros par UC

Part des foyers fiscaux non imposés : 50,1 %

contre 53,0 % en Nord-Pas-de-Calais

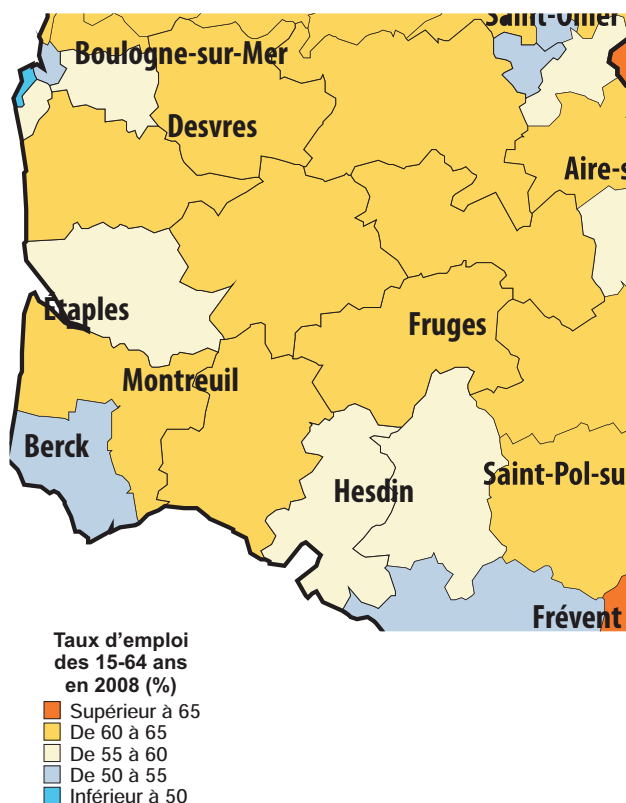
Population vivant avec un bas revenu en 2010 : 11 200 habitants

soit 20,1 % contre 25,6 % en moyenne régionale



Ressources des ménages

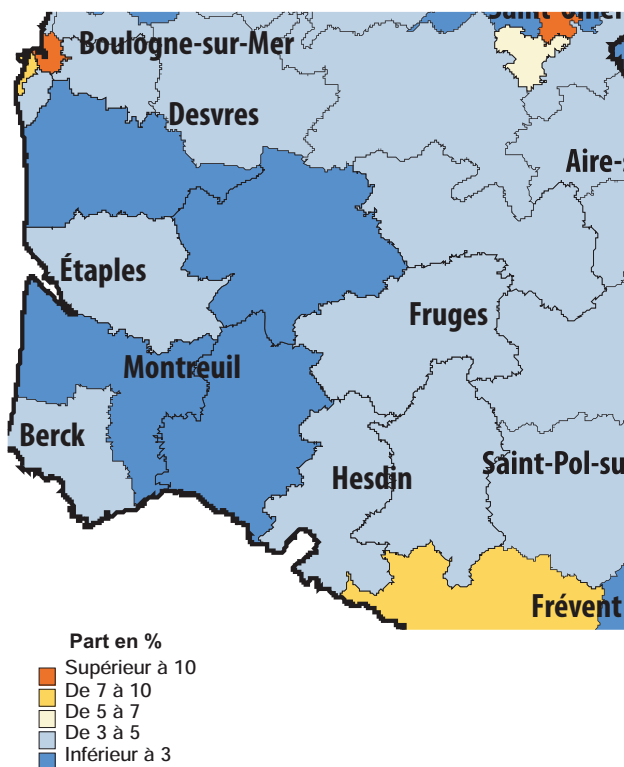
Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011



© IGN - Insee 2012

Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

Un accès à l'emploi légèrement supérieur à la région, notamment pour les femmes

Avec 57,9 % de la population en âge de travailler occupant un emploi contre 57,2 % en région, les habitants de l'espace Sud Littoral ont une participation au marché du travail légèrement plus soutenue qu'en région. Celle-ci repose en partie sur un accès des femmes au marché du travail plus fréquent qu'en région, avec un taux d'emploi féminin de 52,9 % contre 51,3 %. La structure des emplois, avec des activités tertiaires et de services, notamment dans le domaine de la santé ou dans le domaine du tourisme, favorise sans doute la participation des femmes au marché du travail. Au final, les situations de chômage sont plus rares dans l'espace : 5,3 % des ménages ont pour personne de référence un demandeur d'emploi, contre 6,9 % en moyenne régionale. Cette meilleure disposition de l'espace à l'égard du marché du travail masque toutefois des taux d'emplois plus dégradés à proximité de Berck, où le taux d'emploi est inférieur à 55 %. De Montreuil jusqu'au Touquet, l'accès à l'emploi est en revanche plus élevé avec une participation au marché du travail dépassant 60 %, entraîné par le dynamisme de l'emploi présentiel et touristique.

Des situations d'exclusion plus rares

La population de l'espace Sud Littoral se trouve moins souvent confrontée à des situations d'exclusions du marché du travail. La population couverte par le RSA représente en effet 3,4 % de la population, une proportion deux fois plus faible qu'en région. Au final, la dépendance aux prestations des habitants de l'espace est moindre qu'en région et concerne une personne sur cinq dans l'espace contre une sur quatre en Nord-Pas-de-Calais. Au sein de l'espace, Berck et Étaples se singularisent par un recours au RSA plus fréquent dans la population, avec respectivement 4,7 % et 3,4 % de la population couverte. À l'inverse, la population couverte par le RSA socle dans la zone de Montreuil est très faible, inférieure à 2,4 %.

Juste avant la crise... en 2008

Taux d'emploi : 57,9 %

Nord-Pas-de-Calais : 57,2 %

Taux d'emploi féminin : 52,9 %

Nord-Pas-de-Calais : 51,3 %

Part des ménages dont la personne de référence est au chômage : 5,3 %

Nord-Pas-de-Calais : 6,9 %

Part des ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 3,8 %

Nord-Pas-de-Calais : 4,7 %

Pendant la crise... en 2011

Population couverte par le RSA socle : 2 100, soit 3,4 %

Nord-Pas-de-Calais : 6,4 %

Population couverte par l'AAH : 1 800, soit 2,9 %

Nord-Pas-de-Calais : 3,0 %

Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 19,3 %

Nord-Pas-de-Calais : 24,2 %

Capital humain et enjeux sanitaires

De forts contrastes territoriaux de niveau de formation

Dans son ensemble, le niveau de qualification de la population de l'espace Sud Littoral présente un profil proche de la moyenne régionale. Comme en région, près de 17 % de la population âgée de 15 à 59 ans ne dispose d'aucun diplôme. Toutefois, la part de non-diplômés parmi les jeunes générations est inférieure à la part régionale. Les diplômés du supérieur sont en revanche un peu moins présents avec 22,2 % dans l'espace contre 24,1 % en région. La situation est toutefois localement très contrastée. Au nord, la zone d'Étaples fait face à un enjeu fort de niveau de qualification de sa population, avec une part de non-diplômés très supérieure à la moyenne de l'espace, de l'ordre de 22 %. À l'opposé, la zone de Montreuil abrite une population rarement dépourvue de diplôme. La part de non-diplômés y est même inférieure à 13 %. La zone de Berck, dans une situation intermédiaire, présente un taux de non diplômés identique à la moyenne de l'espace.

Une offre médicale spécifique

Autre dimension du développement humain, les conditions sanitaires de l'espace apparaissent contrastées. L'espace, dans son ensemble, affiche en effet un indice comparatif de mortalité supérieur à la moyenne nationale. Toutefois, le territoire s'étalant de Montreuil au Touquet a une mortalité inférieure à celle de la région, en partie en lien avec l'installation de populations retraitées plutôt aisées. À l'inverse, les autres territoires de l'espace connaissent une surmortalité supérieure à 25 % par rapport au standard national. L'offre médicale pour remédier à ces fragilités sanitaires présente toutefois une configuration particulière, largement orientée vers la médecine spécialisée. Il existe en effet un léger déficit de médecins généralistes dans l'espace, tandis que la densité de spécialistes est supérieure à la densité régionale. Celle-ci s'explique d'une part par les besoins locaux de la population de l'espace, plus âgée qu'ailleurs et d'autre part par la présence d'établissements médicaux accueillant une patientèle régionale voire nationale dans des spécialités de rééducation ou de gériatrie.

Part des personnes sans diplôme : 17,4 %

Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %

Part des titulaires d'un diplôme du supérieur : 22,2 %

Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %

Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 11,3 % (soit 4 800 personnes)

Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %

Part des personnes de 25-34 ans sans diplôme : 11,2 %

Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %

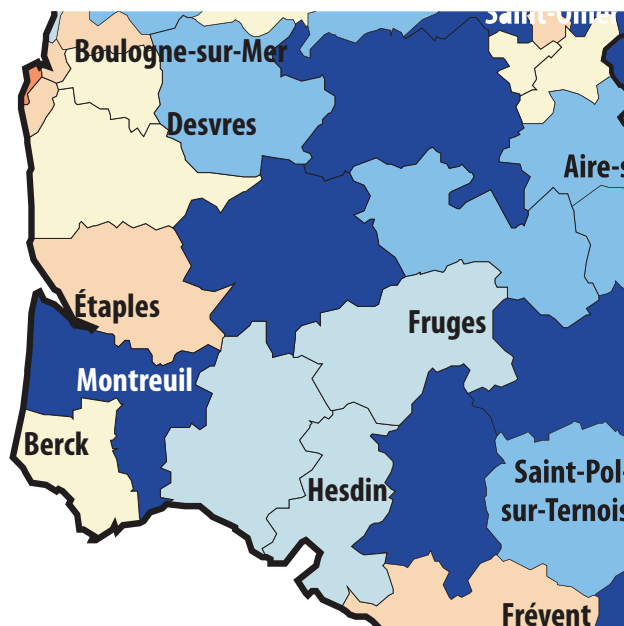
Nombre de médecins pour 10 000 habitants :

- 10,5 généralistes
- 5,9 spécialistes

Pour le Nord-Pas-de-Calais :

- 10,8 généralistes
- 5,1 spécialistes

Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



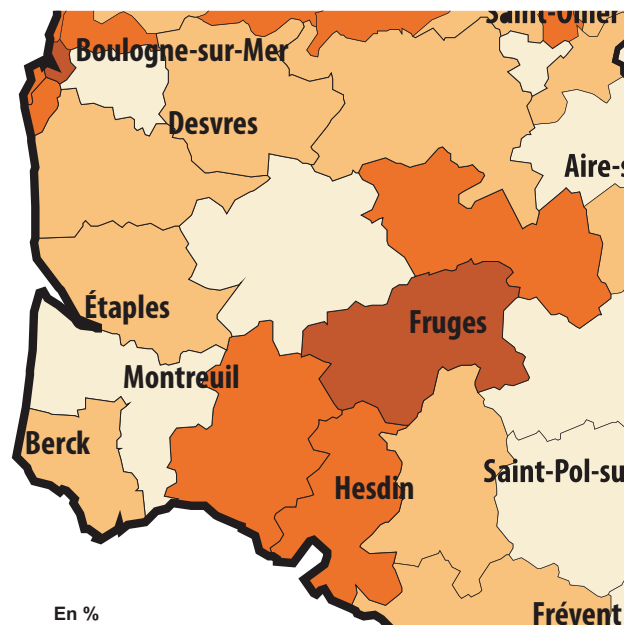
Part de non diplômés en 2008 (%)

- Supérieur à 25
- De 19 à 25
- De 17 à 19
- De 15 à 17
- De 13 à 15
- Inférieur à 13

© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



En %

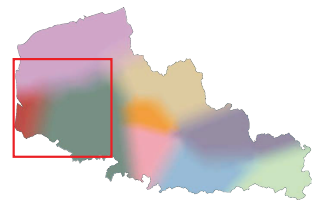
- Supérieur à 140
- De 130 à 140
- De 120 à 130
- De 100 à 120
- Inférieur à 100

Moyenne nationale : 125
Moyenne régionale : 100

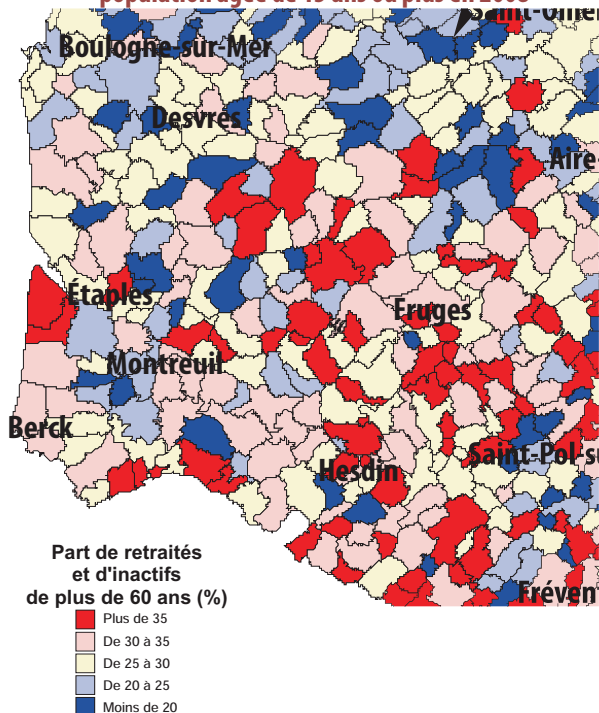
© IGN - Insee 2012

Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

Focus : Des déséquilibres démographiques et financiers entre jeunes et seniors



Part des retraités et inactifs de plus de 60 ans parmi la population âgée de 15 ans ou plus en 2008



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Distribution des revenus fiscaux des ménages selon l'âge du référent fiscal en 2010 (en € par UC)

	Tranche d'âge	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile
Sud Littoral	Moins de 30 ans	8 130	14 480	19 880
	De 60 à 74 ans	14 470	20 510	28 990
	Plus de 75 ans	12 710	17 090	24 010
Région	Moins de 30 ans	6 820	13 390	20 240
	De 60 à 74 ans	12 890	17 990	25 230
	Plus de 75 ans	12 310	15 730	21 050

Source : revenus fiscaux localisés (Insee, DGFIP).

Une présence des retraités unique dans la région

En 2008, 19 000 seniors retraités ou inactifs résident dans l'espace Sud Littoral, soit plus de 30 % de la population résidente de l'espace. Cette proportion, très supérieure à la moyenne régionale (25 %), classe l'espace loin devant les autres. Parmi les communes de l'espace, Le Touquet et Cucq se démarquent avec respectivement 48 % et 35 % de la population communale aujourd'hui retraitée. Ces deux communes rassemblent d'ailleurs près d'un cinquième de la population retraitée de l'espace contre 15 % pour la population de 15 ans et plus. À l'inverse, la présence des retraités est plus faible dans les communes proches de Montreuil, souvent inférieure à la moyenne régionale.

Des écarts de revenus entre générations plus forts qu'en région

Au sein de l'espace Sud Littoral, les revenus déclarés par les ménages sont supérieurs à ceux de la région, ce quel que soit l'âge du référent fiscal (c'est à dire la personne identifiée en tant que payeur de la taxe d'habitation du ménage). Par exemple, parmi les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, la moitié déclare un revenu d'au moins 14 500 € par UC dans l'espace contre 13 400 € en région. De même pour les ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans, le revenu médian atteint 20 500 € par UC dans l'espace Sud Littoral contre 18 000 € en région.

Pourtant, malgré des revenus globalement plus élevés, les écarts de revenus entre générations sont plus marqués dans l'espace Sud Littoral qu'en Nord-Pas-de-Calais, particulièrement pour les hauts revenus. En effet, la moitié des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans déclarent des revenus supérieurs à 14 500 € contre 20 500 € pour les ménages de 60 à 74 ans, soit un écart de 30 %. Au niveau régional, cet écart entre le revenu médian des moins de 30 ans et celui des ménages de 60 à 74 ans est plus faible, proche de 26 %. Cet écart entre génération s'accroît si l'on considère les plus hauts revenus, les ménages aisés jeunes déclarant un revenu inférieur de 40 % à celui des ménages aisés seniors (19 900 € contre 29 000 €) alors que l'écart en région reste proche de 26%. Pour les revenus les plus faibles, en revanche, l'écart entre les générations est moindre que celui qu'on observe en moyenne régionale.

Poids des pensions et retraites des ménages dans les revenus : 29,1 %

Nord-Pas-de-Calais : 24,3 %

Poids des autres revenus principalement issus du patrimoine : 8,2 %

Nord-Pas-de-Calais : 4,8 %

Part de retraités et d'inactifs parmi la population âgée de 15 ans ou plus : 31,2 %

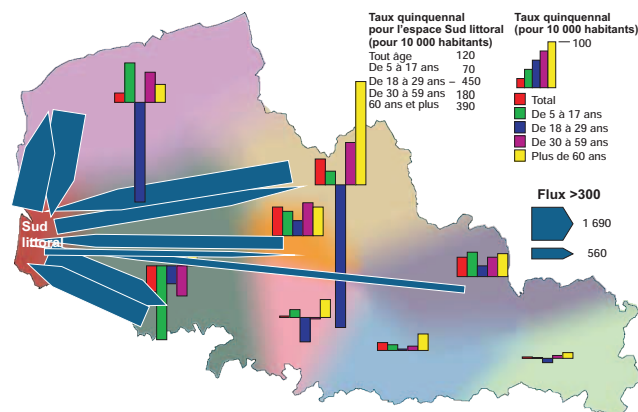
Nord-Pas-de-Calais : 25,3 %

Des migrations résidentielles ...

Les arrivées de familles et de seniors excèdent les départs des jeunes adultes

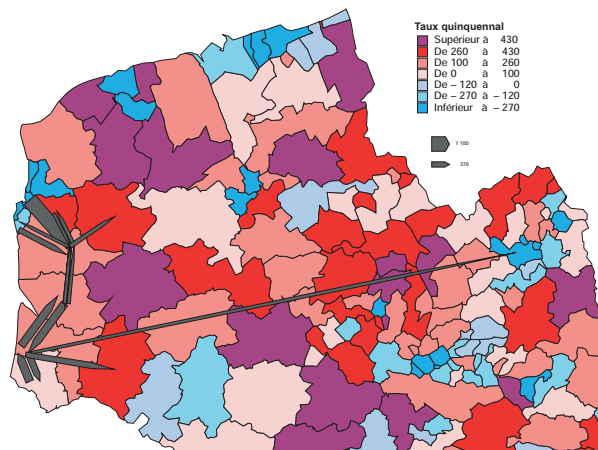
Bénéficiant d'arrivées plus nombreuses que les départs, l'espace Sud Littoral présente l'excédent migratoire le plus soutenu parmi les espaces régionaux, à + 97 pour 10 000 habitants. Le Sud Littoral est en effet un territoire attractif à l'échelle régionale, avec un solde de 117 pour 10 000 habitants, mais il est surtout le seul espace de la région à atteindre un quasi équilibre vis-à-vis des autres régions métropolitaines, avec un solde de - 20 pour 10 000 habitants. De plus, en dépit d'une position géographique régionale excentrée, les migrations impliquant le Sud Littoral se font avec de nombreux autres espaces. Les différentes générations suivent des tendances opposées. Regroupant principalement les étudiants et les jeunes actifs, les 18 - 29 ans émigrent en direction des principaux pôles urbains de l'espace Nord littoral ou vers l'espace Lillois, pour poursuivre leurs études ou obtenir un premier emploi, avec pour conséquence un solde très déficitaire de - 450 pour 10 000 habitants. Au contraire, du fait de son caractère résidentiel, l'espace Sud Littoral accueille des familles avec enfants, comme en témoigne le gain migratoire observé pour les populations âgées de 30 à 59 ans et 5 à 17 ans, à hauteur de 180 pour 10 000 habitants. L'attractivité résidentielle du Sud Littoral s'exerce toutefois principalement sur les seniors, avec un solde très excédentaire, de 390 pour 10 000 habitants. En provenance de toute la région, les personnes âgées de plus de 60 ans, bien souvent retraitées, sont attirées par les aménités de l'espace, alliant les services et loisirs des stations balnéaires et une offre médicale d'importance. Seuls les échanges avec le territoire des Vallées et Plateaux ruraux diffèrent de ce schéma générationnel : quel que soit l'âge, le Sud Littoral présente alors un solde déficitaire, qui semble correspondre à un mouvement de périurbanisation à destination de l'arrière-pays. Localement, les cantons de l'espace Sud Littoral se partagent de façon homogène les nouvelles arrivées de population et en interne, les déplacements principaux se concentrent autour des cantons de Berck-sur-Mer, Montreuil et Samer.

Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



© IGN - Insee 2013
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux



© IGN - Insee 2013
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Immigration 2003-2008 : 8 900 habitants

Part interne : 61 %
Part externe : 39 %

Émigration 2003-2008 : 8 200 habitants

Part interne : 56 %
Part externe : 44 %

Taux de migration nette global 2003-2008 :

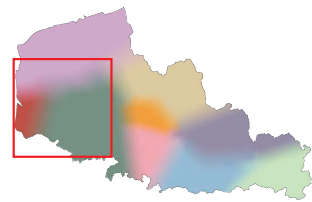
97 pour 10 000 hab.

Taux de migration nette interne 2003-2008 :

117 pour 10 000 hab.

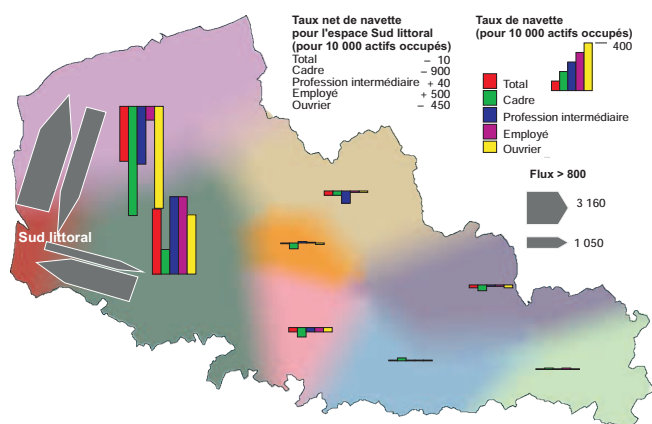
Taux de migration nette externe 2003-2008 :

- 20 pour 10 000 hab.



... Aux migrations alternantes

Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux

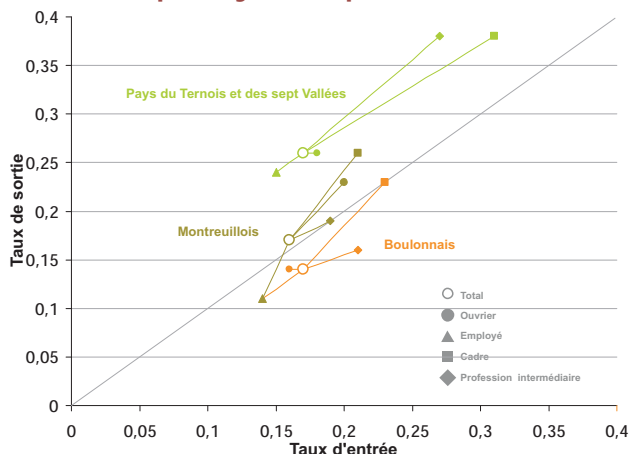


© IGN - Insee 2013
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Des navettes en provenance des Vallées et Plateaux ruraux ou à destination du Nord Littoral

L'espace Sud littoral présente un solde de migrations alternantes proche de l'équilibre : 5 200 entrées sont dénombrées contre 5 500 sorties. Parmi celles-ci, 13 % proviennent d'autres régions que le Nord-Pas-de-Calais et 17 % s'y rendent. En ne considérant que les déplacements internes au Nord-Pas-de-Calais, la tendance globale reste inchangée, avec un léger déficit pendulaire à hauteur de 10 actifs pour 10 000. Les destinations ou provenances des navetteurs en relation avec le Sud Littoral se restreignent au Nord littoral et à l'espace des Vallées et Plateaux ruraux. Dans le sens des départs, l'espace Nord littoral est privilégié par les actifs sortant quotidiennement de l'espace Sud Littoral. La présence de pôles d'emploi de plus grande importance explique ce large flux. Ce constat prévaut pour toutes les CS, sauf les employés, qui eux sont deux fois moins mobiles (taux de sortie de 0,11) que les actifs résidant au sein du Sud Littoral. Le marché local de l'emploi du Sud Littoral étant très présentiel, les employés se tournent moins vers les espaces voisins. Les taux d'entrée et de sortie du SCoT du Montreuillois s'insèrent parfaitement dans ce schéma de fonctionnement. Dans le sens des arrivées, une large majorité d'actifs venus travailler sur l'espace Sud Littoral proviennent de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux. Toutes les CS suivent cette trajectoire, même si l'intensité relative des arrivées de cadres est moindre en raison de l'attractivité supérieure des espaces situés à l'est et au nord de celui des Vallées et Plateaux ruraux. La forte mobilité émanant des actifs du SCoT du Pays du Ternois et des sept vallées est illustrée par de forts taux d'entrée – sortie, notamment chez les cadres et les professions intermédiaires. A l'inverse, le SCoT du Boulonnais est lui plus stable, plus intégré du fait d'un marché du travail plus important.

Taux d'entrée - sortie des SCoT de l'espace, par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Entrées d'actifs occupés : 5 200

Part interne : 87 %
Part externe : 13 %

Sorties d'actifs occupés (y.c échanges frontaliers) : 5 500

Part interne : 82 %
Part des autres régions : 17 %
Part des frontaliers : 1 %

Ouvrier

Taux d'entrée : 0,18
Taux de sortie : 0,22

Employé

Taux d'entrée : 0,15
Taux de sortie : 0,11

Profession intermédiaire

Taux d'entrée : 0,20
Taux de sortie : 0,20

Cadre

Taux d'entrée : 0,23
Taux de sortie : 0,30

Équipements et accessibilité

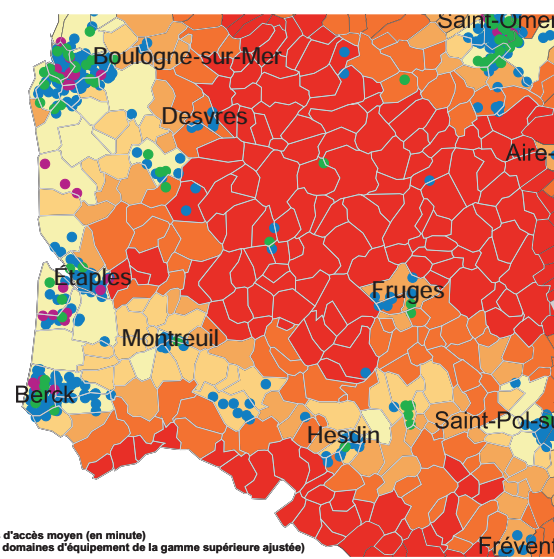
Une forte densité d'équipements liés à la santé, mais aucun pôle de services

Sur un territoire de taille restreinte, le Sud Littoral présente la densité d'équipements de la gamme supérieure la plus élevée à l'échelle des espaces régionaux : 18,2 équipements pour 10 000 habitants contre 15,2 en région. Cette forte densité s'explique principalement par celle des équipements du domaine de la santé, nettement majoritaire dans le champ de la gamme supérieure ajustée. C'est également l'espace où la densité d'équipements du domaine du commerce est la plus importante. Ces deux caractéristiques reposent sur les propriétés fonctionnelles du Sud Littoral : une spécialisation dans les activités liées à la santé et au tourisme. Ainsi, les densités élevées s'expliquent également par le fait que les équipements en place sont en partie destinés à des non résidents (patients résidant sur d'autres espaces régionaux et touristes).

En lien avec la densité d'équipements, les temps d'accès moyens sont faibles sur la majeure partie de l'espace. Très faibles sur la bordure du littoral, avec un prolongement quasi continu vers le Nord littoral, ces temps d'accès augmentent lorsque l'on se dirige vers l'intérieur des terres, en particulier au sud, le long de l'Authie (où il existe peu d'équipements de part et d'autre de la frontière régionale). Néanmoins, une large part de la population de l'espace réside sur ou à proximité des communes de Berck, Étaples et Montreuil, où sont situés la plupart des équipements.

Si de nombreux équipements sont présents, notamment dans le domaine de la santé, aucune commune de l'espace ne constitue un pôle de services : aucune n'offre en effet un panel suffisamment large et représentatif d'équipements. Dès lors, l'accès au pôle le plus proche, Boulogne-sur-Mer, implique des temps de déplacement élevés. Ainsi, près de 95 % de la population du Sud Littoral est localisée à plus de 20 minutes d'un pôle de services.

Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



Temps d'accès moyen (en minute)
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)

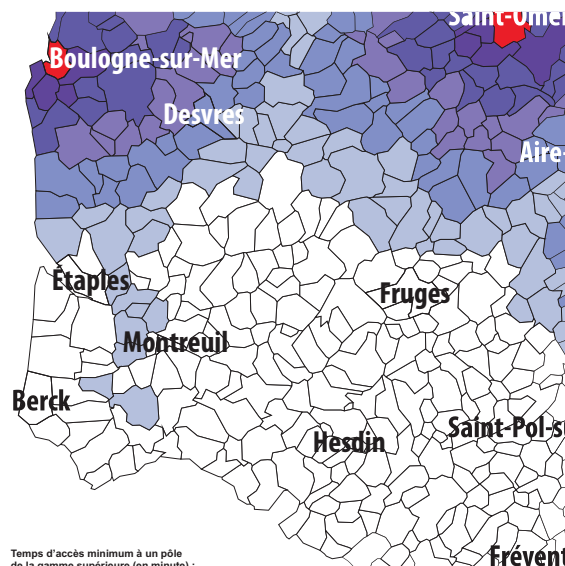
- De 11,2 à 24,7
- De 9,0 à 11,2
- De 7,3 à 9,0
- De 5,7 à 7,3
- De 0,0 à 5,7

- Équipement de santé de la gamme supérieure ajustée
- Équipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
- Équipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

© IGN - Insee 2013

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee)

Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence



Temps d'accès minimum à un pôle de la gamme supérieure (en minute) :

- Pôle
- De 1 à 10
- De 10 à 15
- De 15 à 20
- De 20 à 25
- De 25 à 30
- Plus de 30

© IGN - Insee 2013

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee)

Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

Gamme supérieure ajustée

Sud Littoral : 18,2

Région : 15,2

Dont le domaine de la santé

Sud Littoral : 14,2

Région : 10,7

Dont le domaine de l'enseignement

Sud Littoral : 1,3

Région : 1,4

Part de la population de l'espace localisée à :

À moins de 10 minutes d'un pôle : 0 %

De 10 à 20 minutes d'un pôle : 5,1 %

À plus de 20 minutes d'un pôle : 94,9 %